

ARMOIRIES et BLASONS

Une des caractéristiques de la société occidentale a toujours été l'usage généralisé d'armoiries. Le blason, au sens strict, n'est que la description écrite de ces armoiries à l'aide de termes spécifiques à cet art codifié. Notre époque moderne ne déroge pas à cette pratique ancestrale des armoiries. La différence profonde réside dans le vocabulaire et la symbolique. Les armoiries actuelles d'une personne morale ne sont plus appelées ses « armoiries » mais son « logo ». Tous les logos modernes ont dorénavant pour caractéristiques essentielles

- d'une part l'anarchie d'écriture, en ce sens qu'il n'y a plus aucune règle commune et civilisationnelle en ce domaine,
- d'autre part l'abstraction, en ce sens que le logo ne permet pas de savoir de visu s'il se rapporte à des productions agricoles, à des médicaments, à la restauration, à un artisanat particulier, à un métier (caducée excepté), etc.

Ainsi aseptisés et déracinés, les milliers de logos que l'on voit partout sont totalement abscons pour la quasi-totalité d'entre nous. Toute signification immédiatement compréhensible leur a généralement été ôtée. A de très rares exceptions près, ce sont des créations ex-abrupto presque toujours à but exclusivement commercial. Et il est toujours nécessaire de préalablement mémoriser tel logo avec l'objet auquel il se rapporte, avant que cette « armoirie » soit de quelque utilité pour celui qui la rencontre.

Nées à la charnière des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> siècles, les armoiries sont d'abord une nécessité, un signe individuel de reconnaissance des chevaliers en armures. Puis elles deviennent très rapidement héréditaires. Dès le 13<sup>ème</sup> siècle tout le monde pouvait en porter qu'il soit noble ou roturier, combattant ou non combattant, personne physique ou morale, etc (villes, ecclésiastiques, bourgeois, artisans, corps de métiers, ...), pourvu que soient respectés les codes du blason. Dans certaines régions, même les paysans en feront usage. Au début du 14<sup>ème</sup> siècle tout l'occident est touché par cette mode qui personnifie une appartenance, un positionnement dans le corps sociétal et très souvent fait références à des événements survenus dans l'ascendance du porteur. On connaît environ un million d'armoiries médiévales pour toute l'Europe occidentale, dont un tiers de non-nobles.

Pour la période qui s'étend du 16<sup>ème</sup> siècle à la fin de l'ancien régime, on peut chiffrer autour de 10 millions le nombre des armoiries européennes publiées ou repérées. Elles s'affichent alors partout, sur les biens meubles, les immeubles, les cachets épistolaires, les cheminées, les clés de voûtes, les harnachements, les voitures hippomobiles, les pigeonniers, les vitraux, etc.

Ussel avec ses châtelains, ses prieurs, ses officiers de la châtellenie, ses propriétaires de fiefs, ses riches bourgeois, ses nombreux corps de métiers, ses auberges autour du château, etc., devait en avoir de nombreuses visibles sur son terroir pendant tout l'ancien régime (église romane, habitations, prieuré, pigeonniers, pierres tombales, etc.).

Puis adviendra l'incontournable séance du 19 juin 1790 de l'Assemblée Constituante qui décréta la suppression des armoiries, des titres, de la noblesse, des livrées, des bannières, des pigeonniers, des ordres de chevalerie, des décorations et de tous les « *signes de féodalité* ». Après le coup d'état du 10 août 1792 qui renversa le gouvernement, la jeune République entreprit de faire systématiquement disparaître toute mémoire visible du passé pour « *ne pas blesser les yeux des bons citoyens* ». Une véritable traque inquisitoriale aux armoiries était institutionnalisée. En 1791 et 1792 plusieurs décrets d'application successifs ordonneront de faire disparaître toutes celles qui se trouvent sur les biens meubles et

immeubles tant publics que privés. Ils seront assortis de très lourdes peines à l'encontre des contrevenants Les particuliers sont ainsi contraints de gratter leur vaisselle, lacérer les reliures de leurs livres, marteler les linteaux de leurs portes, etc..... Cette terreur héraldique ne cessera qu'en 1795/96. Mais l'usage d'armoiries demeurera interdit. Il ne sera de nouveau progressivement autorisé qu'à partir de 1808.

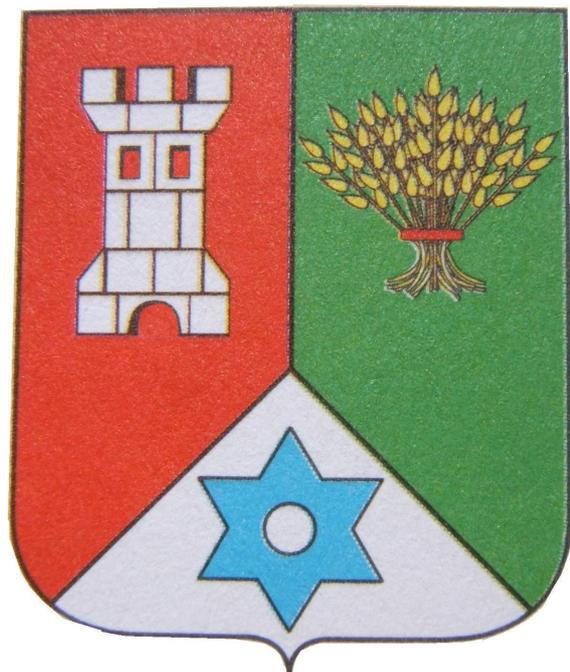
Du point de vue historique et archéologique, un mal irrémédiable était fait. Après des années de coercition violente, cet important patrimoine supprimé rendit les générations suivantes orphelines d'une part de leur histoire. Ainsi le pan français des racines profondes communes à toute l'Europe n'existe quasiment plus À l'orée du 21<sup>ème</sup> siècle en reste-t-il quelques traces physiques à Ussel?

Si l'on s'intéresse aux 800 ans qui ont précédé la révolution française, quasiment rien n'a survécu à la folie iconoclaste révolutionnaire. Seul un linteau de porte martelé, portant encore la date de 1762, laisse deviner qu'il fut armorié. Bien qu'il soit quasiment illisible, l'histoire nous permet d'affirmer avec quasi-certitude qu'il était celui de la famille Chartier après que le site du château féodal leur fut concédé. Il comportait une fasce dans le tiers inférieur, surmontée de trois étoiles, et se trouve à la sortie du village, sur la gauche de D223 montant vers la Vierge, au coin du large chemin menant à l'église.

Cependant, l'Histoire, par une magie ou un pied-de-nez dont elle est coutumière, a fait renaître celles d'un autre usselois vivant au temps de la guerre de Cent-Ans. Enfoui depuis des siècles, son gisant fut exhumé en 1853 lors du creusement des fondations du clocher de l'église actuelle. Dépourvu de toute trace de couleurs, son écu blasonne *de codice à six molettes en orle*. On peut admirer ce gisant dans l'église d'Ussel, scellé verticalement dans le mur du bas-côté droit. Aubert de la Faige dans un ouvrage de 1896, nous apprend que les armoiries de l'écu tenu par le personnage sont celles des Aubert d'Ussel. Si elles avaient été peintes, comme l'étaient l'intérieur des églises et beaucoup de gisants du Moyen-Age, elles seraient *d'azur à cotice d'argent, avec six molettes de gueules en orle* (cf. annexe 07, Les Aubert)

Au 19<sup>ème</sup> siècle les armoiries, libérées, reflourissent. Celles de notre chevalier Aubert sont utilisées à peine modifiées par la commune. On pouvait les voir *d'azur à la bande d'argent avec six étoiles d'argent en orle* au fronton du presbytère construit en 1867 ainsi qu'apposées sur l'ancien local des pompiers, près de la boîte aux lettres du village. Elles ont aussi été gravées en haut du coin droit de la porte d'entrée de la mairie.

Le neuf juin deux mille six, le conseil municipal d'Ussel renouant avec la tradition et la science antique du blason, a adopté pour Ussel les armoiries dessinées par monsieur Jean François Binon. Le dépôt en a été fait à la préfecture de l'Allier le 15 juin 2006. Dorénavant, elles sont officiellement, sur écu français, de trois couleurs (rouge, vert, blanc) séparées par un Y mis tête en bas (*pairle inversé*). Chaque couleur porte un emblème propre : dans le rouge une tour médiévale blanche dessinée en trait noir, avec porte et fenêtres ouvertes; dans le vert une gerbe de blé



attachée d'un lien rouge ; dans le blanc une étoile à six branches, bleue avec un rond central blanc.

Soit en termes de blason : *tiercé en pairle renversé, au 1 de gueules à la tour d'argent maçonnée de sable ouverte et ajourée du champ, au 2 de sinople à la gerbe d'or liée de gueules, au 3 d'argent à la molette d'azur.*

- La tour rappelle que la commune fut chef-lieu d'abord d'une châtellenie privée qui devint ensuite ducal puis une des châtellenies royales du Bourbonnais. Elle rappelle aussi que pendant des siècles un puissant château féodal se dressait dans le bourg d'Ussel.
- La gerbe de blé sur fond vert évoque la vocation agricole immémoriale de notre terroir
- La molette, le bleu et le blanc font mémoire des armes des chevaliers de la famille Aubert. Un de ses membres, seigneur d'Ussel illustre au temps de la guerre de Cent-Ans, avait son gisant dans l'église romane du vieux château féodal. Sa pierre tombale est, depuis 1904, scellée contre le mur droit interne de l'église actuelle.

Les bibliothèques permettent cependant de retrouver des armoiries usselloises qui ont été les signes de ralliement des hommes de la châtellenie ou ont fleuri sur des pigeonniers, des linteaux de portes, des bandeaux de cheminées, des tombes, de la vaisselle, etc., ou des étendards et écus lors des tournois et fêtes populaires.

On trouve ainsi sous Charles VII, celles des trois personnages qui furent Seigneurs ou gouverneur d'Ussel dans le deuxième quart du 15<sup>ème</sup> siècle :

- *Ecartèle : au 1 et au 4 d'azur à la maison d'argent ; au 2 et au 3 facé-ondé d'azur et d'argent une croix d'or brochante sur la partition* qui sont celles de Raoul de la Salle, seigneur d'Ussel, dit Rouillet de la Salle
- *D'azur à la bande d'argent accompagnée de six étoiles de gueules en orle* qui sont celles de Louis Aubert, seigneur d'Ussel
- *D'argent à trois fasces d'azur* qui sont celles d'Aymeri de Cordoue, dit Mérigon de Cordoue, gouverneur du château d'Ussel pour le seigneur en titre : Rodrigo de Villandrando époux de Marguerite d'Ussel

Nous avons aussi rencontré pour la maison forte actuelle de la Croizette :

- *De sable, à un poirier d'argent, chargé de trois poires de gueules* qui furent celle des PERRET, châtelains de La Croizette au moins de 1613 à 1673
- Les de JADON, nouveaux sieurs de la Croizette (voir cahier 11, La Croizette), firent déclaration d'armoiries vers 1698, à l'Armorial de France, registre de la Généralité de Moulins, page 60, numéro 309 . *D'azur avec en pal un oiselet d'argent sur un mont d'Or, surmontés d'un mont puis d'un chevron en tête tous deux d'or*
- Après eux le manoir de la Croizette passa par mariage d'une de JADON, aux du PEYROUX qui portaient "*de gueules, à trois chevrons d'or, au pal de même brochante sur le tout*".

Nous avons par ailleurs trouvé :

- Les armoiries de Marie Gervaise VERNIN d'AIGREPONT, épouse Frémont, qui habitait dans la châtellenie d'Ussel (château de Cueillat) et était apparentée aux Secretain de Neuville ussellois qui habitaient la Baillie, leur vieille maison familiale (avant que Jean François Secretain fasse construire, quelques années avant la Révolution, un vaste complexe immobilier homogène au nord de la Baillie, adossé aux Menutons). Elle et sa sœur aînée Madeleine furent guillotines à Paris, place de grève, le 12 décembre 1793 (22 frimaire, an 2). Elle avait alors 55 ans. Les Vernin

d'Aigrepont portaient : *Ecartelé aux 1 et 4, d'azur à la croix potencée d'or cantonnée de 4 croisettes du même; aux 2 et 3 d'argent à une feuille de sinople.*

- Celles des BONNETON qui sont *D'Azur à trois rocs d'échiquier d'or posés 2 et 1.* L'un d'eux, Claude-Victor Bonneton, fut maire de notre commune de 1796 à 1816. C'est lui qui, en 1805, fit reconstruire l'église d'Ussel qui venait de s'effondrer. Quant à son petit-fils, Jacques Marcelin Bonneton, il fut maire d'Ussel de 1860 à son décès en 1884.
- *D'azur à la fasce d'argent, accompagné de trois étoiles d'or* que portaient les CHARTIER, famille originaire du Forez. Un Gilbert Chartier conseiller du roi, fut son procureur en la châtellenie royale d'Ussel de 1762 à 1776. Les armes de Dame Chartier (Marguerite 1768-1808), étaient visibles dans le bourg pendant les années qui ont précédé la Révolution, au dessus de la porte située au coin du chemin menant à l'église par l'Est (maintenant sur la route menant à la Vierge). En 1791 le nouvel État a imposé de rendre totalement illisibles ces signes de l'époque antérieure. Mais le linteau buriné et martelé subsiste et le reste de la fasce laisse deviner qu'il était ainsi armorié.
- Les armoiries des SECRETAIN de NEUVILLE (armorial de France- Auvergne) qui sont *D'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une cloche du même ; au chef d'argent chargé de 3 étoiles d'azur.* Ces armes étaient sans doute visibles, au moins à La Baillie, du temps de la splendeur de cette famille usselloise (voir cahier 04 - § Les troubles révolutionnaires à Ussel et les Secretain, ainsi que l'annexe 15).
- Celles de Gabrielle BONNELAT, "veuve de Gilbert Charetier chatelain d'Uzel", sous Louis XIV qui sont *D'azur au bonnet parti argent et sable*



L'abbé Boudant, quant à lui, signale :

- « les *Brisson*, auxquels *l'Armorial de la généralité de Moulins* donne pour écu un *champ d'or à trois bandes de gueules et un lambel de 3 pendants d'azur brochant sur le tout* »
- « Les *Secretain* qui avaient pour pièce principale *une cloche sans battant*, sorte d'armoiries parlantes ».

Il existe aussi un couple d'armoiries avec support héraldique, fixé sous le pied d'un beau calice à émaux de l'église St Isidore et datant de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Elles comportent de deux ovales accolés, l'un *d'argent au chevron d'or accompagné de trois rencontres de cerf*, l'autre *d'or à trois lions*. En opposition à l'intérieur du pied, une dédicace les accompagne : *En mémoire des 24 octobre 1876 et 15 novembre 1881.*



Nous n'avons su retrouver ni les événements auxquels il est fait référence, ni les noms des familles impliquées

Une recherche systématique permettrait sans doute de ressusciter quelques autres armoiries de nobles comme de roturiers ayant fleuries notre village